PROTOCOLE SANITAIRE
de l'école du BARIL
Rentrée 2020/2021

Ecole primaire du Baril
1 rue Paul Hoareau
97442 Saint-Philippe
0262 37 01 07
ce.9740340B@ac-reunion.fr

Pièces jointes :
- protocole sanitaire : guide relatif au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires (rentrée scolaire 2020/2021) ;
- note académique du 11 août 2020

Accueil, sortie des élèves et récréations :

	HADDAD Karine PS/MS	TURPIN Priscilla MS/GS	BOYER Audrey CP/CE1/CE2	COURTAT Emilie CE2/CM1/CM2
Elèves transportés	**Accueil :** Les élèves transportés sont accueillis dès leur arrivée avec les élèves maternelle en BCD et les élèves en élémentaire dans la cour sous la surveillance d'un personnel communal jusqu'à la prise en charge par le personnel enseignant à partir de 07h50. **Sortie :** Les élèves sont récupérés auprès de chaque classe à partir de 15h55 et sont remis au personnel du transport scolaire.			
PORTAIL	**Portail côté plateau sportif**		**Entrée principale**	
Arrivée	**08h00 – 08h10**	**07h50 – 08h00**	**08h00 – 08h10**	**07h50 – 08h00**
Récréation du matin	09h45 – 10h00 Cour maternelle ou salle de motricité	09h30 – 09h45 Cour maternelle ou salle de motricité	09h45 – 10h00 Cour élémentaire ou préau	09h30 – 09h45 Cour élémentaire ou préau
Récréation de l'après-midi	14h45 – 15h00 Cour maternelle ou salle de motricité	14h30 – 14h45 Cour maternelle ou salle de motricité	14h30 – 14h45 Cour centrale ou préau	14h45 – 15h00 Cour centrale ou préau
PORTAIL	**Portail côté plateau sportif**		**Entrée principale**	
Sortie des classes	**16h00**	**15h50**	**16h00**	**15h50**

Accueil et sortie des élèves par les enseignants :

- A 07h50 : les ATSEMs ramènent les élèves de maternelle transportés jusqu'à sa classe avec l'enseignant ; les enseignants récupèrent l'ensemble de ses élèves qui sont déjà présents au sein de l'école.
- Accueil des élèves : l'enseignant accueille ses élèves au niveau du portail ;
- Sortie des élèves : chaque enseignant ramène son groupe classe, après lavage des mains, au portail. En maternelle, on s'assurera de la présence d'un responsable qui récupèrera l'enfant tandis qu'en élémentaire, les élèves sont amenés au portail.

Rôle essentiel des parents :

Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans la famille.
Mêmes règles pour les personnels.
Les parents ne peuvent pas entrer au sein de l'école. Un parent peut être accueilli sur rdv uniquement et il devra désinfecter ses mains à son arrivée et porter un masque de protection.

Accompagnateurs / intervenants extérieurs :

Autorisés à entrer au sein de l'école après nettoyage et désinfection des mains et port d'un masque de protection.

Les personnels :

- Personnels considérés comme vulnérables seront équipés de masques de protection FFP2 ;
- Si retours ou arrivées à la Réunion : suivre les recommandations de l'ARS et test à J+7 ;
- De retour de métropole : obligation du port du masque de façon permanente pendant 7 jours ;
- De retour de la zone océan Indien ou de la Guyane : septaine à domicile et test à J+7.
- Port du masque : obligatoire dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces communs ;
- Port du masque non obligatoire pour les personnels pendant les cours à l'école maternelle.

Les élèves :

- **Si de retour ou en contact avec des voyageurs de retour de la zone océan Indien ou de Guyane** : confinement obligatoire et ne peux pas se rendre en classe pendant 7 jours.
- **Si de retour de la métropole** : confinement obligatoire et pas de classe pendant 7 jours.

Les parents sont invités à prendre contact avec l'école afin de mettre en place une continuité pédagogique.

Vie de l'école :

- Espaces clos : distanciation physique n'est plus obligatoire si elle n'est matériellement pas possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves ;
- Espaces extérieurs : distanciation physique ne s'applique pas ;
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde ;
- Lavage des mains : en arrivant à l'école, avant la récréation, après la récréation, avant le repas, après le repas, avant le retour en classe, avant la sortie des classes ou à l'arrivée à la maison.
- Accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise.
- Limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :

- nettoyage habituel (sans désinfectant) des sols et grandes surfaces (tables, bureaux) une fois par jour ;
- nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels (poignées de porte, interrupteurs, ...) : une fois par jour minimum ;
- aération des locaux : fréquente et pendant au moins 15 minutes à chaque fois. Aération des classes avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.
- si climatisation : s'assurer de son bon fonctionnement et de son entretien.